

**Dossier de presse**  
**Le schéma directeur**  
**du château**  
**de Fontainebleau**  
**2015-2026**



# Un schéma directeur pour Fontainebleau

## QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DIRECTEUR ?

Un schéma directeur est un programme d'investissement au service d'un projet d'établissement. Sur la base d'un diagnostic minutieusement établi, il fixe des priorités et les moyens qui leur seront consacrés sur une longue durée, pour assurer la conservation et le développement d'un ensemble patrimonial de premier plan.

C'est grâce à cet outil que le ministère de la culture et de la communication entend soutenir les grands ensembles patrimoniaux dont il a la charge et qui constituent des sources de développement et de rayonnement international de la France.

*"Grâce à l'élaboration de schémas directeurs [...], je souhaite que nous dépassions la logique d'opérations au coup par coup qui a trop longtemps prévalu. L'État joue ainsi plus pleinement son rôle de contrôle scientifique et technique en se dotant d'outils plus efficaces et plus rationnels : le schéma directeur de Versailles se poursuit, celui de Fontainebleau prend une nouvelle dimension opérationnelle alors que s'engagent les schémas du centre Pompidou et du Grand Palais."*

Discours de Fleur Pellerin à l'Assemblée nationale, le 6 novembre 2014, à l'occasion de la discussion en séance publique sur le vote des crédits de la mission Culture.

### LE GRAND VERSAILLES, AUTRE EXEMPLE DE SCHÉMA DIRECTEUR

Fontainebleau est le deuxième château-musée, après Versailles, à être doté d'un schéma directeur.

Le schéma directeur du "Grand Versailles" a été lancé en 2003. Couvrant une période de 17 années avec un budget initialement estimé à 350 M€, ses objectifs sont la restauration du monument et de ses décors, la mise en sécurité de l'ensemble du site et l'amélioration de l'accueil des publics.

## POURQUOI FONTAINEBLEAU ?

Le château de Fontainebleau compte parmi les plus importantes demeures historiques de notre pays et constitue le seul exemple de résidence royale continuellement fréquentée par les souverains pendant huit siècles, depuis la période médiévale jusqu'au Second Empire. À Fontainebleau, comme nulle part ailleurs, subsiste une stratification historique où chaque époque a laissé son empreinte.

Le domaine national de Fontainebleau, inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en 1981, classé en totalité au titre des monuments historiques en 2009, couvre aujourd'hui une superficie de 130 hectares tandis que le château proprement dit totalise une surface de planchers de 45 000 m<sup>2</sup>, répartie sur onze niveaux. Il possède de nombreuses et importantes dépendances (quartier Henri IV, quartier des Héronnières, quartier de la République, Vieux Gouvernement) qui étaient destinées aux services et au fonctionnement de la Cour. Il dispose aussi de jardins de premier ordre, réputés pour la rareté de leurs essences et la variété de leurs bassins, fontaines et plans d'eau, encore mal connus du public. C'est à Fontainebleau qu'ont été créés le premier grand canal en France (1606-1609) et le plus grand parterre d'Europe (1660-1664).

Le domaine du château se situe au cœur du massif de la forêt de Fontainebleau. Largement tourné vers celle-ci, il s'articule par ailleurs de façon très intime avec la ville de Fontainebleau sur un front long de plusieurs kilomètres.

Fontainebleau est un château-musée, au même titre que Versailles, Compiègne ou Malmaison. Outre sa valeur historique et architecturale, il conserve des collections d'œuvres d'art exceptionnelles, décorant et meublant les appartements pour lesquels elles ont été le plus souvent commandées. Il comprend également le musée Chinois, créé par l'Impératrice Eugénie en 1863, le musée Napoléon I<sup>er</sup>, installé dans l'aile Louis XV depuis 1986, la galerie de Peintures, constituée en 1998 et, plus récemment encore, la galerie de Meubles, déployée en 2009 dans l'appartement des Princes, au rez-de-chaussée de la cour Ovale.

En dépit des révolutions et des troubles survenus à travers les âges, le château de Fontainebleau a échappé aux destructions et aux actes de vandalisme. Ainsi nous est-il parvenu dans un état d'authenticité particulièrement rare.

### LE CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

- > 45 000 m<sup>2</sup> de surface répartis sur 11 niveaux
- > 1 500 pièces
- > 24 000 m<sup>2</sup> de couvertures
- > 2 600 mètres linéaires de façades
- > 1 785 menuiseries
- > 5 cours principales (cour d'Honneur, cour des Mathurins, cour de la Fontaine, cour des Princes et cour Ovale), couvrant une surface totale de 28 000 m<sup>2</sup>
- > De nombreuses dépendances (quartier Henri IV, quartier des Héronnières, quartier de la République, Vieux Gouvernement) totalisant une surface d'environ 25 000 m<sup>2</sup>
- > Quatre "musées" annexes : le musée chinois de l'Impératrice Eugénie, le musée Napoléon I<sup>er</sup>, la galerie de Peintures et la galerie de Meubles
- > Des collections exceptionnelles comptant plus de 30 000 œuvres
- > Des jardins et un parc de 130 hectares comportant le plus grand Parterre d'Europe, premier modèle du genre, plus de 5 000 arbres d'alignement, une dizaine de bassins et fontaines, un étang et un grand canal
- > Le domaine de Fontainebleau est classé en totalité au titre des monuments historiques
- > Il est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1981
- > 4<sup>e</sup> château le plus visité en France, après Versailles, Chambord et Chenonceau
- > 517 000 visiteurs en 2014, soit + 49% par rapport à 2009
- > Établissement public administratif depuis juillet 2009

Si des campagnes de modernisation des installations techniques, de restauration des grands décors intérieurs et du mobilier ont été effectuées dans les années 1960-1970 dans le cadre de lois-programmes, peu d'interventions d'envergure ont été conduites au sein du domaine depuis lors. Face aux effets du temps, au vieillissement prématuré de certaines interventions patrimoniales, à l'exigence accrue de la réglementation en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes handicapées, aux évolutions techniques de tous ordres, face enfin à l'augmentation de la fréquentation de ses visiteurs, le château doit franchir un nouveau cap, s'adapter à de nouveaux usages tout en assurant la préservation d'un patrimoine exceptionnel.

**Le bilan général dressé au terme d'études approfondies révèle en effet un état de dégradation et de vétusté préoccupant.**

## LE SCHÉMA DIRECTEUR : UN OUTIL AU SERVICE D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le schéma directeur constitue une chance historique pour l'établissement public du château de Fontainebleau. Il lui permettra en effet d'accomplir pleinement les deux missions fondamentales inscrites dans son décret de création :

- > préserver, conserver et mettre en valeur un patrimoine exceptionnel pour le transmettre aux générations futures ;
- > ouvrir ce patrimoine au plus grand nombre.

Dès sa création, l'EPCF a lancé une réflexion afin de définir un projet d'établissement en termes de conservation, de valorisation et de développement dans la perspective d'une plus large ouverture au public du domaine (château, dépendances, parc et jardins). Son objectif de fréquentation est de **700 000 visiteurs à l'horizon 2026, contre 350 000 en 2009 et 517 000 aujourd'hui**.

Parallèlement, L'EPCF a commandé en 2010 à l'architecte en chef des monuments historiques une étude de diagnostic relative aux ouvrages patrimoniaux du château, puis a confié en 2011 à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) la mission de conduire les études préalables indispensables à l'élaboration d'un schéma directeur de rénovation. Un état des lieux a été lancé. À ce jour, les diagnostics portant sur les ouvrages patrimoniaux et sur les installations techniques ont été effectués et ont servi de socle à la définition des grands principes du schéma directeur. Par ailleurs, une première programmation d'opérations urgentes de mise en sécurité a été initiée à la fin de l'année 2013, avec l'accord de la direction générale des patrimoines. Les premiers travaux seront engagés dès 2015.

L'EPCF s'appuie donc sur son schéma directeur pour accomplir ses missions et réaliser son projet d'établissement. Les différentes actions mises en œuvre viseront à :

- > Assurer la sécurité des personnes et des biens dans le cadre réglementaire qui régit les établissements recevant du public, tout en veillant au respect et à l'intégrité du monument lui-même ;
- > Engager les chantiers fondamentaux de conservation, restauration et restructuration pour les années à venir ;
- > Améliorer l'accueil et les services offerts aux publics ;
- > Améliorer les conditions de travail des personnels.

**Le schéma directeur doit mettre en valeur les forts potentiels de développement culturel et touristique d'un ensemble exceptionnel et unique en France.**

Dans sa globalité, ce schéma directeur a été estimé à 300 M€ pour des travaux qui pourraient durer une trentaine d'années. De façon pragmatique, les opérations considérées comme prioritaires à la suite des diagnostics qui ont déjà été réalisés, ont été regroupées dans une première période couvrant les années 2015 à 2026 (12 ans).

**Durant cette première période de 12 ans, les besoins résultant du schéma directeur sont estimés à 115 M€, soit près de 10 M€ par an, répartis en 3 phases :**

- > Phase 1 (2015-2018) : 34,6 M€, dont 4,8 M€ déjà versés par anticipation en 2014 pour les travaux urgents
- > Phase 2 (2019-2022) : 40 M€
- > Phase 3 (2023-2026) : 40 M€

### Évolution du budget d'investissement du château de Fontainebleau depuis sa création

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Investissement	0,4 M€	1,5 M€	2,8 M€	4,9 M€	6,4 M€	5,7 M€	9,1 M€



# Une élaboration longue et minutieuse : 4 années d'études

## L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DE FONTAINEBLEAU A DEMANDÉ UN LONG TRAVAIL D'ÉTUDE.

Dans le prolongement de l'étude patrimoniale réalisée en 2010-2011 par l'architecte en chef des monuments historiques du château, l'Établissement a décidé de confier à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), service de maîtrise d'ouvrage du ministère de la culture et de la communication, la mission de conduire les études préalables relatives à l'élaboration de ce schéma directeur.

En accord avec les services du ministère, l'ensemble des composantes du domaine de Fontainebleau ont été prises en compte : le château, les collections qu'il renferme, ses dépendances mais aussi le parc, les jardins et leurs ouvrages hydrauliques. C'est donc une approche globale qui a prévalu et, même si une priorité a été donnée au monument lui-même pour d'évidentes raisons de sécurité, les études ont été lancées tous azimuts.

### D'où la diversité des champs d'étude retenus :

- > La mise en sécurité des personnes et des biens ;
- > La rénovation et la refonte des installations techniques ;
- > La restauration et la remise en valeur des ouvrages patrimoniaux ;
- > La préservation et la conservation des collections ;
- > La restauration et la mise en valeur du parc, des jardins et de leurs ouvrages hydrauliques ;
- > L'amélioration de l'accueil, de la médiation culturelle et des services au public ;
- > L'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées ;
- > La rationalisation du fonctionnement des services de l'Établissement.

Dans le même temps, il a été décidé d'inscrire l'ensemble de ces études dans le cadre d'un projet d'établissement exprimant les ambitions du château de Fontainebleau à moyen terme de telle sorte que les choix d'investissement puissent être faits en tenant compte des priorités qui auront été retenues pour son développement. L'élaboration de ce projet a représenté un très fort enjeu pour les équipes du château par ailleurs très engagées dans la relance de sa fréquentation. Elle a abouti à la rédaction de deux documents stratégiques. **Le projet scientifique et culturel**, rédigé par la direction du patrimoine et des collections, a été finalisé au cours de l'année 2012 puis discuté en mai 2013 par la commission scientifique des musées nationaux qui a émis un avis unanime à son approbation. **Une note d'intention programmatique** a par ailleurs été présentée au conseil d'administration de l'EPCF en décembre 2012.

Projet d'établissement comme études techniques ont mobilisé pendant quatre années (2010-2013), un nombre considérable d'intervenants : les services de l'Établissement au premier chef, et, plus largement, l'ensemble de son personnel, en tant qu'utilisateurs et gestionnaires des lieux, l'architecte en chef des monuments historiques, l'architecte des bâtiments de France, conservateur du domaine, des bureaux d'études techniques choisis pour leurs compétences spécifiques, des diagnosticiens, des experts et restaurateurs, ainsi que les instances et les organismes de contrôle scientifique et technique, qu'ils appartiennent ou non au ministère de la culture et de la communication. S'agissant du ministère de tutelle du château, il n'est pas inutile de souligner la concertation très étroite qui a marqué chacune des étapes de l'avancement des études, rythmé par des réunions régulières avec le service du patrimoine, le service des musées de France, les inspecteurs généraux et la conservation régionale des monuments historiques. C'est ce climat de confiance qui a favorisé le financement de travaux considérés d'un commun accord comme urgents par anticipation sur l'approbation du schéma directeur.

Le château avait fait l'objet de nombreuses études au cours des années précédentes. Mais, commandées au coup par coup, sans vision d'ensemble, celles-ci se sont révélées largement inutilisables parce que lacunaires ou obsolètes. Cette fois, les études ont été lancées avec un souci d'exhaustivité et de cohérence. **Elles ont coûté 2,1 M€.**

**Afin de mener à bien ce travail considérable, une organisation et une méthodologie particulières ont été mises au point par l'OPPIC pour structurer les études du schéma directeur en distinguant plusieurs volets, phases d'avancement et séquences de validation et d'approbation :**

- > Définition des grandes orientations fonctionnelles et programmatiques : vaste réflexion sur l'avenir du château à l'horizon 2026
- > Études relatives à l'élaboration d'un schéma directeur de rénovation du château
- > Études relatives aux ouvrages patrimoniaux (hors château)
- > Études relatives aux jardins, parc et ouvrages hydrauliques

Au terme de quatre années d'études qui ont mobilisé des moyens financiers (2,1 M€) et humains très conséquents, un bilan général a pu être dressé. Il révèle un état de dégradation et de vétusté préoccupant. Les conditions de sécurité incendie, de sûreté et de conservation des collections sont très médiocres et font courir un risque réel à leur préservation. Le château de Fontainebleau est ouvert au public en dépit d'un avis défavorable de la commission départementale de sécurité incendie. Les conditions d'accueil des visiteurs et les services qui leur sont offerts sur le site sont insuffisants et de médiocre qualité : espaces d'accueil réduits et inadaptés aux différents types de public, insuffisance des sanitaires, absence de centre d'interprétation, offre de restauration limitée à sa plus simple expression. Enfin, les conditions de travail des personnels de l'Établissement sont difficiles, ceux-ci ne disposant pas toujours des espaces et des équipements nécessaires au bon accomplissement de leurs missions : vétusté des postes centraux de sécurité, exigüité de certains espaces, absence de lieux de stockage par exemple.

## RAPPEL DES PRINCIPALES ÉTAPES MENÉES DEPUIS 2010

**MAI 2010**

Commande par l'EPCF d'un schéma directeur pluriannuel de travaux sur les ouvrages patrimoniaux à Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques (ACMH)

**FÉVRIER 2011**

Remise de l'étude d'évaluation par Patrick Ponsot

**AVRIL 2011**

Lancement des études préalables relatives au schéma directeur pluriannuel de rénovation

**MAI 2011**

Remise par l'EPCF du schéma pluriannuel de stratégie immobilière

**JUIN 2011**

Élaboration des cadres et contenus des études du schéma directeur de rénovation

**SEPTEMBRE - NOVEMBRE 2011**

Organisation de séminaires de réflexion, avec la constitution de groupes de travail

**NOVEMBRE 2011**

Restitution des travaux issus des séminaires de réflexion qui servira à la transcription programmatique des attentes du maître d'ouvrage

**FÉVRIER - SEPTEMBRE 2012**

Développements et études des différents scénarii programmatiques et fonctionnels

**NOVEMBRE 2012**

Présentation au conseil d'administration de l'EPCF d'une note d'intention programmatique

**DÉCEMBRE 2012**

Remise du projet scientifique et culturel élaboré par la direction du patrimoine et des collections de l'EPCF

**JANVIER 2013**

Première présentation aux instances du ministère de la culture et de la communication (MCC) de l'esquisse du schéma directeur de rénovation

**JUILLET 2013**

Présentation aux instances du MCC des études concernant les travaux urgents du schéma directeur

**SEPTEMBRE 2013**

Présentation aux instances du MCC de l'esquisse du schéma directeur de mise en sécurité incendie du château

**AOÛT - SEPTEMBRE 2013**

Vérification des faisabilités programmatiques et fonctionnelles du schéma directeur

**SEPTEMBRE 2013 - FÉVRIER 2014**

Mise au point du projet de schéma directeur de rénovation en vue de sa présentation aux instances du MCC

**MARS 2014**

Présentation du projet du schéma directeur à la commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI)

**AVRIL 2014**

Présentation du projet du schéma directeur à la commission nationale des monuments historiques (CNMH)

**FÉVRIER 2013 - JUIN 2014**

Réflexions sur le chantier des réserves (constitution d'un pré-programme pour lancer un appel public à la concurrence en vue de désigner une équipe d'architectes programmistes et de spécialistes dans la conservation préventive)

**SEPTEMBRE 2014**

Lancement des études relatives au schéma directeur de rénovation des jardins, parc et ouvrages hydrauliques

**NOVEMBRE 2014**

Présentation devant les conseils d'administration de l'EPCF puis de l'OPPIC de la convention de mandat relative à la phase 1 du SD (2015-2018)

**JANVIER 2015**

Lancement des études de programmation sur le "chantier des réserves"

## UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

### Maîtrise d'ouvrage déléguée

Le travail d'élaboration du schéma directeur a été coordonné, comme celui de Versailles, par l'OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture), maître d'ouvrage délégué.

### Maîtrise d'œuvre

- > Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques
- > Atelier de paysages Bruel-Delmar, architectes-paysagistes (pour les études sur les jardins, parc et ouvrages hydrauliques)
- > BET SETEC Bâtiment (pour les études techniques : fluides, sécurité incendie, sûreté et accessibilité)
- > BET BMI (pour les études techniques : structures anciennes)
- > BET RINCENT BTP (pour les études de sols et de fondations)
- > BETA.E.U., Atelier écologie urbaine (pour les études techniques sur les jardins : hydrogéologie)
- > BET URBATEC (pour les études techniques sur les jardins : VRD et électricité)
- > BET JFL Concept (pour les études techniques sur les jardins : arrosage automatique et fontainerie)
- > ONF, office national des forêts (pour l'inventaire du patrimoine arboré du domaine et pour l'élaboration du plan de gestion des jardins et du parc de Fontainebleau)

### Audits techniques

- > CER'ELEC : Audit sur les réseaux électriques
- > IDEX : Audit sur les réseaux aérauliques

### Relevés géomètres

- > Cabinet François-Xavier PHILIPPON (pour les jardins et le parc)
- > Groupement COGERAT/ GEOMETRIC/ ARKANES (pour le château)

### Assistance à la maîtrise d'ouvrage

- > BTP CONSULTANTS : bureau de contrôle technique
- > PRÉVENTION CONSULTANTS : coordination SSI
- > GEOLIA : assistance technique sur les sols et fondations

### Entreprises et spécialistes ayant participé aux investigations

- > ECMH et LES MÉTIERS DU BOIS : reconnaissances sur les planchers anciens
- > SEMOFI : reconnaissance sur les structures et les planchers anciens
- > GINGER/CEBTP : instrumentation des fissures
- > ABROTEC : reconnaissance de sols
- > GAR : reconnaissance de fondations

### Instances de contrôle technique

- > Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne
- > Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne

### Services associés du ministère de la culture et de la communication

- > Direction générale des patrimoines : service des musées de France et sous-direction des monuments historiques
- > Inspection des patrimoines

# Sécuriser, restaurer/valoriser, accueillir

**Le schéma directeur du château de Fontainebleau porte sur l'ensemble de son domaine (château, parc, jardins et dépendances) et comprend 8 grandes catégories d'actions :**

- > La restauration du clos et du couvert
- > La confortation des structures intérieures et la restauration des décors
- > La restauration des jardins et des ouvrages hydrauliques
- > La mise en sécurité et la modernisation des installations techniques
- > La restructuration de l'accueil et des services aux publics
- > L'amélioration des conditions de travail des personnels de l'Établissement
- > La restauration des collections
- > Le chantier des réserves

**CES OPÉRATIONS PEUVENT SE REGROUPER EN 3 AXES :  
SÉCURISER, VALORISER, ACCUEILLIR**

	Catégorie d'action	Illustration (non exhaustif)
<b>Sécuriser</b>	Mise en sécurité et modernisation des installations techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Installation de bouches à incendie</li> <li>&gt; Mise en place de dispositifs coupe-feu</li> <li>&gt; Création d'un éclairage de sécurité dans le circuit principal de visite</li> <li>mise en place de dispositifs anti-intrusion</li> </ul>
	Amélioration des conditions de travail des personnels de l'Établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Regroupement et reconfiguration des postes centraux de sécurité</li> <li>&gt; Redéploiement des services</li> <li>&gt; Création d'un parc de stationnement dédié aux personnels et aux résidents</li> </ul>
<b>Restaurer/valoriser</b>	Restauration du clos et du couvert	> Rénovation des toitures de l'aile Louis XV, de la galerie de Diane et du quartier des Princes
	Confortation des structures intérieures et restauration des décors	> Renforcement des structures de la galerie de Diane et de la galerie François I <sup>er</sup>
	Restauration des jardins et des ouvrages hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Mise en valeur des perspectives historiques</li> <li>&gt; Rénovation du système hydraulique</li> </ul>
	Restauration des collections	> Traitement des objets d'art conservés en réserve
	Chantier des réserves	> Aménagement de réserves pour conserver les œuvres dans les meilleures conditions
<b>Accueillir</b>	Restructuration de l'accueil et des services aux publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Aménagement de chemins d'accès pour les personnes à mobilité réduite</li> <li>&gt; Rénovation des espaces d'accueil</li> <li>&gt; Installation de nouveaux sanitaires</li> <li>&gt; Création d'un auditorium et d'un restaurant</li> <li>&gt; Ouverture de nouveaux espaces au public (musée Napoléon redéployé sur deux niveaux, centre d'interprétation dans la galerie de Diane)</li> <li>&gt; Ouverture de la cour des Offices et de la cour Ovale jusqu'alors inaccessibles</li> <li>&gt; Modernisation des salles d'expositions temporaires</li> </ul>



# Un schéma directeur en 3 phases

## UN SCHÉMA DIRECTEUR DE 12 ANS, SCINDÉ EN 3 PHASES DE 4 ANS

Le schéma directeur sera mis en œuvre au cours d'une période de 12 ans à compter de 2015. Il se décompose en trois phases de quatre années chacune et mobilise près de 10 millions d'euros par an. Ces trois phases sont individualisées et indépendantes les unes des autres. Chaque phase a donc son autonomie propre et marque un temps fort dans la mise en œuvre du projet de réouverture des cours au public. Le déploiement des opérations suit une logique opérationnelle sectorielle tenant compte des urgences avérées mais également des contraintes patrimoniales. Seuls les travaux urgents de mise en sécurité, par nature diffus, seront mis en œuvre dans l'ensemble du château tout au long de la durée du schéma directeur.

### PHASE 1 (2015-2018) : 34,6 M€

La première phase du schéma directeur porte sur les travaux jugés prioritaires, indispensables à la remise à niveau du château, tant du point de vue de la réglementation incendie qu'au regard de son fonctionnement. Sont ainsi programmées, les opérations relatives à l'amélioration de la sécurité incendie et de la sûreté, à la restructuration de l'aile de la Belle Cheminée pour mieux accueillir le public, à la réorganisation fonctionnelle des services du château au sein de l'aile des Ministres, à la poursuite, enfin, de la restauration des ouvrages patrimoniaux.

Grâce à l'ensemble des travaux programmés au cours de cette phase 1, la cour Ovale, cœur historique du château, pourra être ouverte au public. Aujourd'hui inaccessible aux visiteurs, elle doit retrouver la place qu'elle mérite et devenir une étape incontournable dans le parcours du visiteur. La "découverte" de ce lieu emblématique, aux origines mêmes du château de Fontainebleau, constitue la finalité visible de la première phase du schéma directeur. Dès 2017, les visiteurs et promeneurs, en provenance de la cour de la Fontaine, pourront ainsi traverser librement la cour Ovale, franchir la monumentale porte du Baptistère et gagner ensuite les jardins.

#### Les 15 opérations de la phase 1

- > Restauration des couvertures de l'aile Louis XV (Phases 1 et 2)
- > Assainissement et accessibilité de la cour d'Honneur
- > Travaux urgents de mise en sécurité et sûreté
- > Travaux urgents de consolidation des planchers des galeries de Diane et François I<sup>er</sup>
- > Travaux de remise en état intérieure
- > Travaux urgents sur le pavillon central de l'aile des Ministres
- > Redéploiement des services de l'Établissement et déplacement des postes centraux de sécurité
- > Mise en sécurité et modernisation des accueils de l'aile Louis XV
- > Modernisation et remise aux normes de l'aile de la Belle Cheminée
- > Mise en sécurité de l'aile de la galerie François I<sup>er</sup>
- > Restauration des couvertures de l'aile de la galerie de Diane
- > Protection périmétrique du château (phase 1)
- > Travaux préliminaires de rénovation de la cour des Offices au quartier Henri IV
- > Raccordement du quartier Henri IV à l'installation calorifique du château (phase 1)
- > Réparation de l'exutoire du grand Canal

#### **Le château et les jardins à l'issue de la phase 1**

- > L'éclairage de sécurité, les dispositifs "coupe-feu" et les bouches à incendie seront renforcés, permettant de lever l'avis défavorable de la commission de sécurité
- > La cour d'Honneur sera accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à un cheminement dédié
- > Le salon de thé-restaurant de l'Orangerie sera agrandi, rénové et ouvert toute l'année pour accueillir les visiteurs individuels ou en groupe
- > Les espaces d'accueil seront rénovés et de nouveaux sanitaires seront créés
- > La salle d'exposition de la Belle Cheminée sera modernisée
- > La revitalisation du quartier Henri IV sera engagée grâce à l'installation du Pôle d'excellence du tourisme
- > Les couvertures de l'aile Louis XV et de l'aile de la galerie de Diane seront restaurées
- > L'exutoire\* du grand Canal sera remis en état
- > Les services de l'Établissement seront regroupés
- > La cour Ovale, cœur historique du château, sera accessible

\*Exutoire : dispositif qui permet d'évacuer le "trop plein" d'un ouvrage hydraulique

## **PHASE 2 (2019-2022) : 40 M€**

La phase 2 du schéma directeur comprend, quant à elle, quatre grandes actions : l'achèvement de la mise en sécurité du château et la poursuite de la modernisation des équipements techniques, le lancement du chantier des réserves\*, la création d'équipements visant à améliorer la médiation culturelle, notamment en faveur des publics éloignés de la culture, et, enfin, le lancement du programme de rénovation des jardins et du parc du domaine.

\*Le "chantier des réserves" se traduira par l'aménagement et la mise aux normes des réserves du château, situées dans le quartier des Princes, et le traitement des collections qui y sont conservées.

**Au terme de cette phase, le château répondra aux exigences réglementaires de sécurité incendie et d'accessibilité pour les personnes souffrant de handicaps. Par ailleurs, l'ambitieux chantier des réserves, visant à traiter, conserver et stocker les œuvres non exposées des collections du musée, sera très avancé.**

#### **Le château et les jardins à l'issue de la phase 2**

- > Un restaurant et un auditorium s'installeront dans le quartier Henri IV
- > Les couvertures du quartier des Princes seront rénovées
- > Des réserves seront aménagées dans le quartier des Princes
- > Un espace de médiation (centre d'interprétation) dédié à la compréhension du château sera créé au cœur même du circuit de visite
- > Le Grand Parterre sera rénové et remis en valeur (allées, plantations, réseau hydraulique)

## PHASE 3 (2023-2026) : 40 M€

La phase 3 du schéma directeur est consacrée à deux projets d'ampleur, tant par les montants financiers qu'ils mobilisent que par l'étendue des zones impactées. Il s'agit d'une part de la reconfiguration du musée Napoléon I<sup>er</sup>, et, d'autre part, de l'achèvement de la revitalisation du quartier Henri IV avec l'installation d'un pôle dédié aux jeunes publics.

À l'issue de la phase 3, le grand projet de réouverture des cours du château, fil conducteur emblématique du schéma directeur engagé dès la première phase, sera pleinement atteint. Il sera dès lors possible d'accéder au château aussi bien depuis la place du général de Gaulle, située devant la cour d'Honneur, que depuis la place d'Armes, trait d'union entre la ville et le quartier Henri IV.

### Le château et les jardins à l'issue de la phase 3

- > Un pôle dédié au jeune public sera installé dans le quartier Henri IV
- > Le musée Napoléon I<sup>er</sup> sera redéployé sur deux niveaux
- > Les perspectives des jardins et du parc seront restaurées
- > Le réseau hydraulique du domaine sera rénové
- > La cour du quartier Henri IV sera accessible au public, permettant d'accéder au château tant par la place d'Armes que par la place du Général-de-Gaulle

## APRÈS 2026

Si le programme prioritaire du schéma directeur qui couvre les douze prochaines années conduit à une transformation et à une rénovation d'envergure du château et de ses jardins, un grand nombre d'opérations ne pourront cependant être lancées dans ce cadre. En effet, les disponibilités financières et les contraintes opérationnelles obligent à reporter des actions de restauration et de mise en valeur des grands décors (ces derniers ayant fait l'objet d'importantes interventions dans les années 1960-70) et des ouvrages patrimoniaux, jugées moins problématiques. Néanmoins, il convient de préciser que les urgences sanitaires, structurelles et de sécurité les concernant auront été prises en compte dans les trois phases précédentes.

Un second programme pluriannuel d'investissement sera donc nécessaire après 2026, s'attachant aussi bien au volet patrimonial qu'à la poursuite de la modernisation des installations techniques, et plus spécifiquement des équipements de génie climatique.



# L'impact du schéma directeur

## LES GRANDES OPÉRATIONS DE MÉCÉNAT DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

**2013**

Reconstitution du Cabinet de Travail de Napoléon III grâce au soutien de Crédit Agricole SA

**2014**

Rénovation du théâtre Impérial de Fontainebleau grâce au soutien d'Abou Dabi

**2015**

Ouverture du boudoir Turc grâce au soutien de l'INSEAD et à l'opération de souscription

**2015**

Restauration en cours du salon Jaune de l'Impératrice, grâce au soutien de la Fondation du Patrimoine

**2015**

Lancement des études en vue de la restauration de l'escalier en Fer-à-cheval, grâce au soutien de la Fondation du Patrimoine et de la Fondation Total

## IMPACT SUR LES RESSOURCES DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Fontainebleau est le deuxième site touristique de Seine-et-Marne en termes de fréquentation touristique et le deuxième château d'Île-de-France. Il est le quatrième château le plus visité en France. Fontainebleau est donc un acteur économique essentiel dans l'offre touristique française et un élément fort de structuration du territoire francilien.

L'un des objectifs du schéma directeur vise à augmenter les ressources propres de l'Établissement en le dotant d'équipements favorisant son attractivité, non seulement auprès des visiteurs (700 000 visiteurs à l'horizon 2026 contre 350 000 en 2009 et 517 000 en 2014) mais aussi auprès des entreprises, des institutions et de la clientèle locale. C'est dans cet esprit que des investissements conséquents ont été programmés, dès la première phase, pour valoriser des ensembles immobiliers, comme le quartier Henri IV et le quartier des Héronnières. À terme, des espaces spécifiques pourraient ainsi être concédés à des partenaires extérieurs auxquels reviendrait la charge de gérer ces nouveaux services ou équipements moyennant le paiement d'une redevance. Cela sera par exemple le cas de la brasserie et de l'auditorium qui pourraient s'installer dans l'aile Nord du quartier Henri IV.

L'Établissement prévoit par ailleurs de développer le mécénat et les partenariats, pour accompagner les investissements consentis par l'État, ces derniers étant dirigés avant tout vers le clos et le couvert, les installations techniques, les reprises structurelles et les réorganisations fonctionnelles. Compte tenu de leur caractère prestigieux et exceptionnel, nombre de grands décors intérieurs et certains éléments patrimoniaux remarquables pourraient être financés, partiellement ou en totalité, par des mécènes. Le montant des travaux de restauration et de mise en valeur pouvant être pris en charge par le biais du mécénat est estimé à 50 millions d'Euros.

Le volet fonctionnel du schéma directeur, en cours d'élaboration, précisera le plan d'action permettant d'atteindre les objectifs de fréquentation et de ressources. Au préalable, une étude de positionnement sera lancée en 2015 afin de mieux cerner les publics du château, leur perception, et de mesurer précisément l'impact économique du schéma directeur.

## IMPACT SUR LE TERRITOIRE BELLIFONTAIN

Le château étant intimement lié à son territoire, l'EPCF n'a cessé, depuis sa création en 2009, de resserrer ses liens avec les acteurs locaux : Villes de Fontainebleau et d'Avon, Communauté de communes du Pays de Fontainebleau, Conseil général de Seine-et-Marne, Conseil régional d'Île-de-France...

Le schéma directeur apportera des retombées positives à l'échelle de la ville et du territoire bellifontain. Ce point est d'autant plus important que certains projets qui en découlent concernent directement les acteurs locaux et qu'ils ne pourront être menés à bien qu'en concertation étroite. C'est le cas du quartier Henri IV, dont la revitalisation, engagée avec l'installation d'un Pôle d'excellence du tourisme (porté par les collectivités territoriales) est aussi tributaire de la requalification de la place d'Armes que la ville de Fontainebleau souhaite conduire à l'horizon 2019/2020. C'est également le cas du quartier des Héronnières qui doit trouver sa place dans la restructuration urbaine du quartier du Bréau. C'est enfin le cas de l'aménagement de parkings pour les autocars ou de l'accessibilité depuis la gare de Fontainebleau-Avon.

## IMPACT SUR L'EMPLOI

S'agissant d'interventions sur des ouvrages fragiles, anciens et à haute valeur patrimoniale, la "main d'œuvre" constitue une part importante du budget des opérations. On estime généralement que 90 000€ investis correspondent à un emploi à plein temps annuel.

**90 000 € investis = 1 emploi à plein temps annuel**

**Le schéma directeur de Fontainebleau permettra donc de soutenir une centaine d'emplois par an**, au sein d'entreprises intervenant dans les domaines liés à la sécurité incendie (pour les personnes et les biens), à la sûreté des collections, à l'amélioration des performances (énergétiques, mise aux normes des installations techniques), ainsi qu'au clos, au couvert et aux restaurations qui y sont liées (maçonnerie, pierre de taille, charpente, couverture, menuiserie, restauration de décors).

# Infos pratiques

## JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

**Le château est ouvert tous les jours sauf le mardi, le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai et le 25 décembre.**

> D'octobre à mars : 9 h 30 – 17 h (dernier accès à 16 h 15).

> D'avril à septembre : 9 h 30 – 18 h (dernier accès à 17 h 15).

Achat des billets d'entrée aux caisses du château, sur [www.resa77.fr](http://www.resa77.fr) ou [www.cultural.fr](http://www.cultural.fr)

**Les cours et jardins sont ouverts tous les jours.**

> De novembre à février : 9h - 17h

> En mars, avril et octobre : 9h - 18h

> De mai à septembre : 9h - 19h

> Le jardin de Diane et le jardin Anglais ferment respectivement ½ h et 1 heure avant les horaires indiqués.

> Le parc est ouvert tous les jours, 24h / 24h.

### Tarifs

Droit d'entrée pour le circuit principal (musée Napoléon I<sup>er</sup>, appartement du Pape, Grands Appartements et appartement Intérieur de Napoléon I<sup>er</sup>) et exposition : 11 € / 9 €

### Accès

> Par la route : Porte d'Orléans Porte d'Italie, A6 sortie Fontainebleau

> SNCF : Gare de Lyon (grandes lignes), station Fontainebleau-Avon puis Bus ligne 1 direction Les Lilas, arrêt La Poste / Château

> Le dézouage du Pass Navigo permet aux détenteurs d'un abonnement de se rendre en train à Fontainebleau et d'y prendre le bus le week-end sans supplément

### Plus de renseignements

tél. 01 60 71 50 60

[www.chateaudefontainebleau.fr](http://www.chateaudefontainebleau.fr)

## ÉVÉNEMENTS À VENIR

### EN FAMILLE

#### **Le carnaval au château**

- > Samedi 21 février de 14h à 19h
- > Accès avec le billet d'entrée du château

#### **Les clés du château**

À partir de 7 ans

- > Du samedi 18 au jeudi 30 avril de 10h à 17h
- > Accès avec le billet d'entrée du château

### EXPOSITION

#### **Pie VII face à Napoléon I<sup>er</sup>, Rome-Paris-Fontainebleau (1796-1814)**

- > Du 28 mars au 29 juin 2015
- > Accès avec le billet d'entrée du château

### OUVERTURE AU PUBLIC DU BOUDOIR TURC

- > À partir du lundi 11 mai
- > Réservation indispensable

### FESTIVAL DE L'HISTOIRE DE L'ART

- > Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mai
- > Accès libre

Informations [www.festivaldelhistoiredelart.com](http://www.festivaldelhistoiredelart.com)

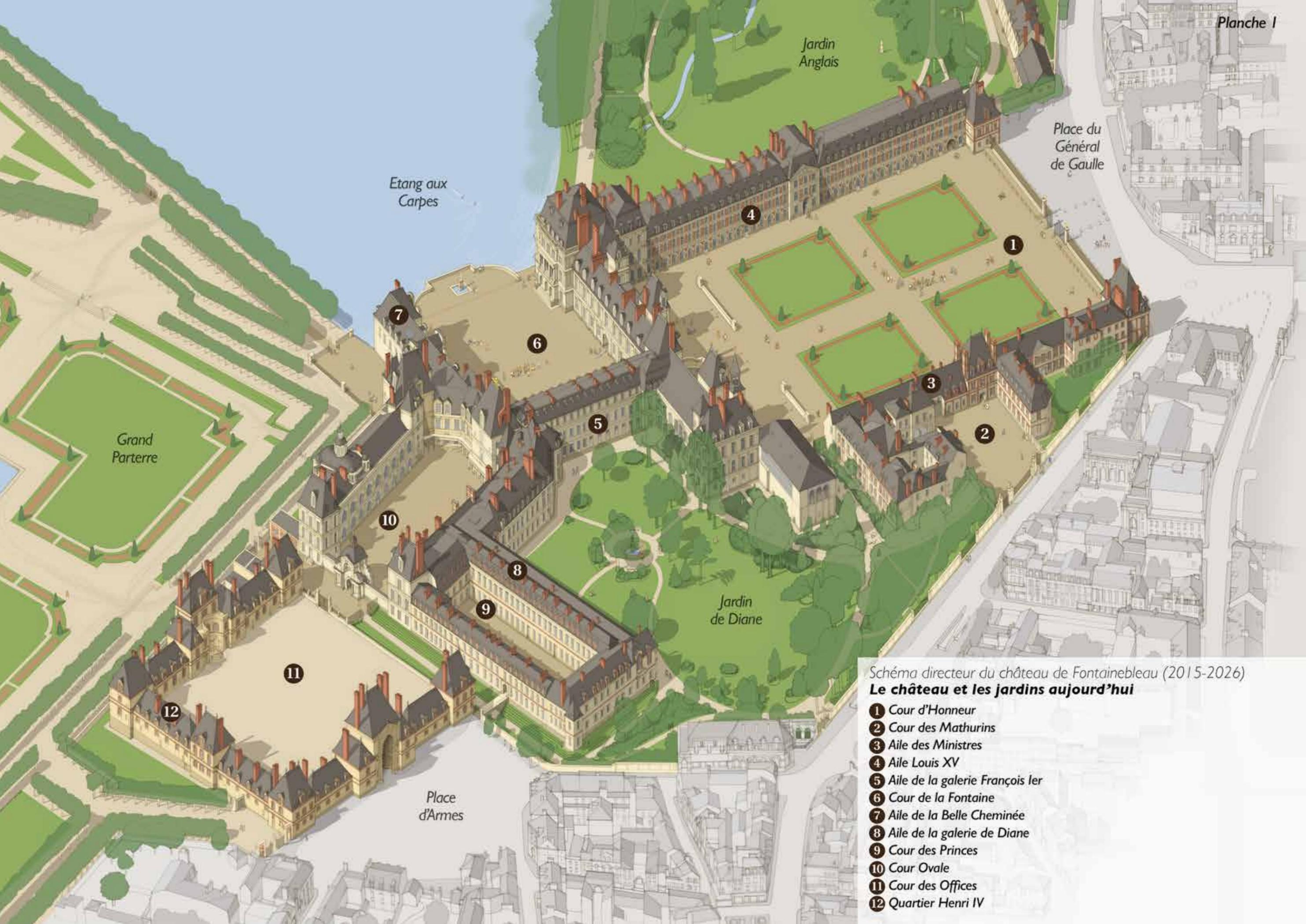


Schéma directeur du château de Fontainebleau (2015-2026)  
**Le château et les jardins aujourd'hui**

- ① Cour d'Honneur
- ② Cour des Mathurins
- ③ Aile des Ministres
- ④ Aile Louis XV
- ⑤ Aile de la galerie François Ier
- ⑥ Cour de la Fontaine
- ⑦ Aile de la Belle Cheminée
- ⑧ Aile de la galerie de Diane
- ⑨ Cour des Princes
- ⑩ Cour Ovale
- ⑪ Cour des Offices
- ⑫ Quartier Henri IV

- Cour Ovale**
- Installation de bouches à incendie
  - Création d'un cheminement entre la cour de la Fontaine et la Cour Ovale
  - Ouverture de la cour Ovale au public
  - Ouverture de l'accès à la cour des Offices

- Aile de la Belle Cheminée**
- Remise aux normes de l'aile de la belle Cheminée
  - Création d'un éclairage de sécurité
  - Installation de dispositifs coupe-feu
  - Modernisation de la salle d'exposition
  - Rénovation du salon de thé-restaurant
  - Installation de sanitaires

- Aile Louis XV**
- Création d'un éclairage de sécurité dans le circuit principal de visite
  - Installation de dispositifs coupe-feu
  - Mise en sécurité des escaliers d'évacuation
  - Restauration des couvertures de l'aile Louis XV
  - Modernisation des accueils
  - Installation de sanitaires
  - Extension du musée Napoléon Ier

- Cour d'Honneur**
- Assainissement de la cour d'Honneur
  - Installation de bouches à incendie
  - Installation de dispositifs anti-intrusion autour du château
  - Création d'un cheminement pour les personnes à mobilité réduite

- Quartier Henri IV**
- Installation d'ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite
  - Installation d'un restaurant
  - Installation d'un auditorium

- Installation d'un pôle dédié au jeune public

- Installation du Pôle d'excellence du tourisme

- Cour de la Fontaine**
- Installation de bouches à incendie

- Aile de la galerie François Ier**
- Création d'un éclairage de sécurité
  - Installation de dispositifs coupe-feu
  - Mise en sécurité des escaliers d'évacuation
  - Consolidation des planchers de la galerie François Ier

- Aile des Ministres**
- Redéploiement des services de l'Etablissement
  - Déplacement des postes centraux de sécurité
  - Mise en sécurité des escaliers d'évacuation
  - Installation de dispositifs anti-intrusion
  - Restauration du pavillon central

- Cour des Offices**
- Installation de bouches à incendie
  - Raccordement du quartier Henri IV à l'installation calorifique du château
  - Rénovation de la cour des Offices
  - Ouverture de la cour des Offices au public
  - Ouverture de l'accès à la Cour Ovale

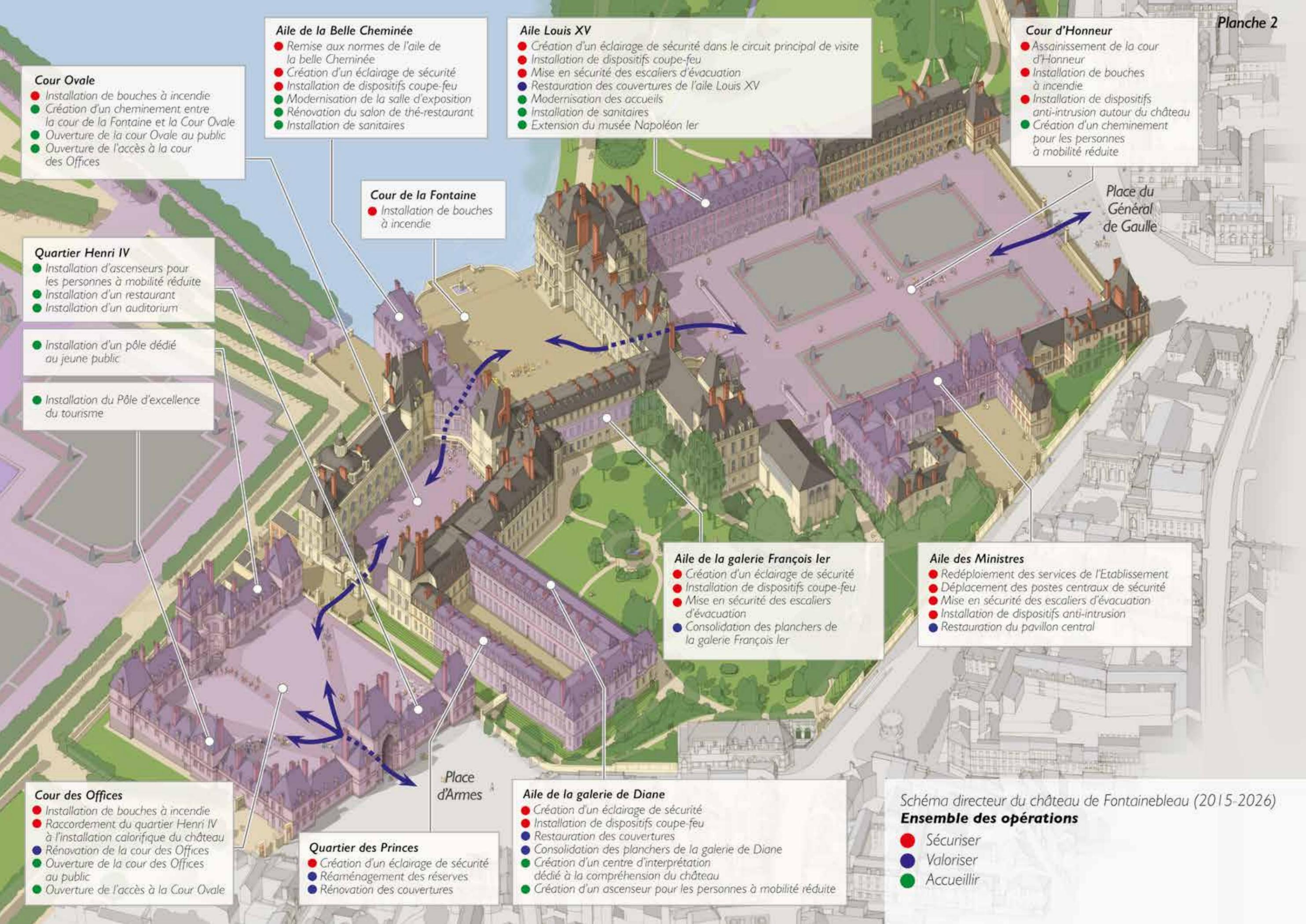
- Quartier des Princes**
- Création d'un éclairage de sécurité
  - Réaménagement des réserves
  - Rénovation des couvertures

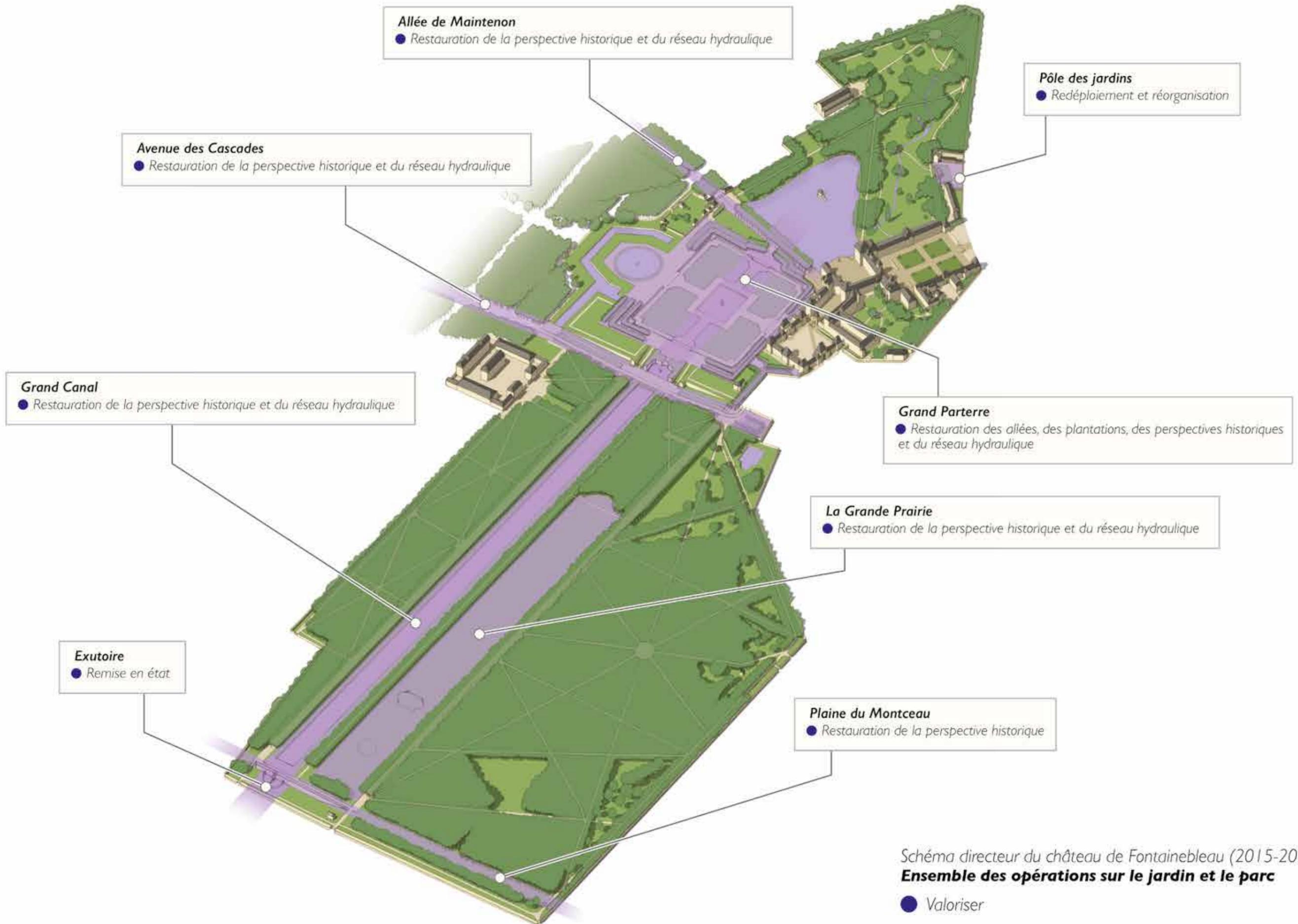
- Aile de la galerie de Diane**
- Création d'un éclairage de sécurité
  - Installation de dispositifs coupe-feu
  - Restauration des couvertures
  - Consolidation des planchers de la galerie de Diane
  - Création d'un centre d'interprétation dédié à la compréhension du château
  - Création d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite

Schéma directeur du château de Fontainebleau (2015-2026)

**Ensemble des opérations**

- Sécuriser
- Valoriser
- Accueillir





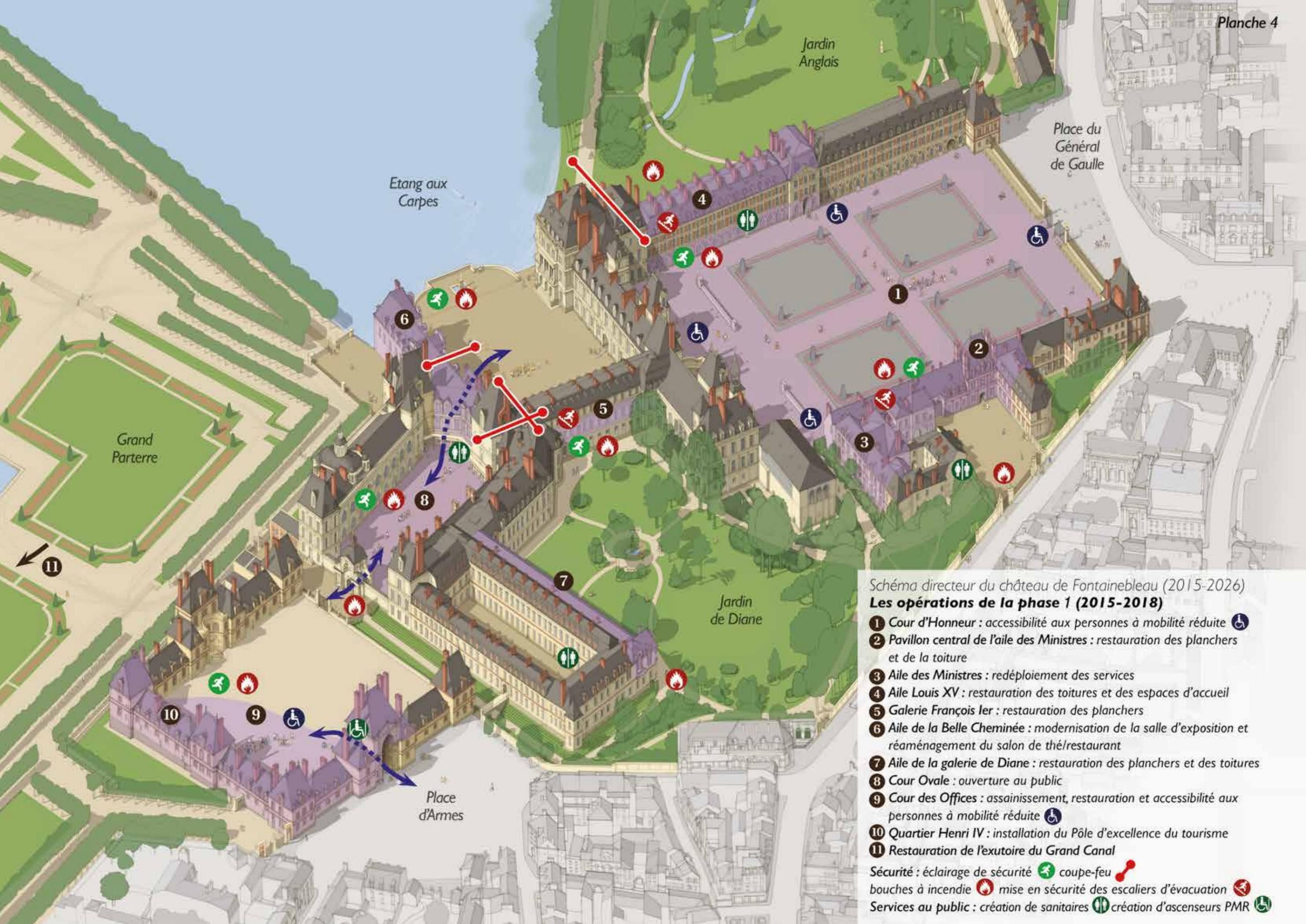


Schéma directeur du château de Fontainebleau (2015-2026)

### Les opérations de la phase 1 (2015-2018)

- ① Cour d'Honneur : accessibilité aux personnes à mobilité réduite ♿
- ② Pavillon central de l'aile des Ministres : restauration des planchers et de la toiture
- ③ Aile des Ministres : redéploiement des services
- ④ Aile Louis XV : restauration des toitures et des espaces d'accueil
- ⑤ Galerie François Ier : restauration des planchers
- ⑥ Aile de la Belle Cheminée : modernisation de la salle d'exposition et réaménagement du salon de thé/restaurant
- ⑦ Aile de la galerie de Diane : restauration des planchers et des toitures
- ⑧ Cour Ovale : ouverture au public
- ⑨ Cour des Offices : assainissement, restauration et accessibilité aux personnes à mobilité réduite ♿
- ⑩ Quartier Henri IV : installation du Pôle d'excellence du tourisme
- ⑪ Restauration de l'exutoire du Grand Canal

Sécurité : éclairage de sécurité ☀ coupe-feu 🔗  
 bouches à incendie 🔥 mise en sécurité des escaliers d'évacuation ⚠  
 Services au public : création de sanitaires 🚻 création d'ascenseurs PMR ♿

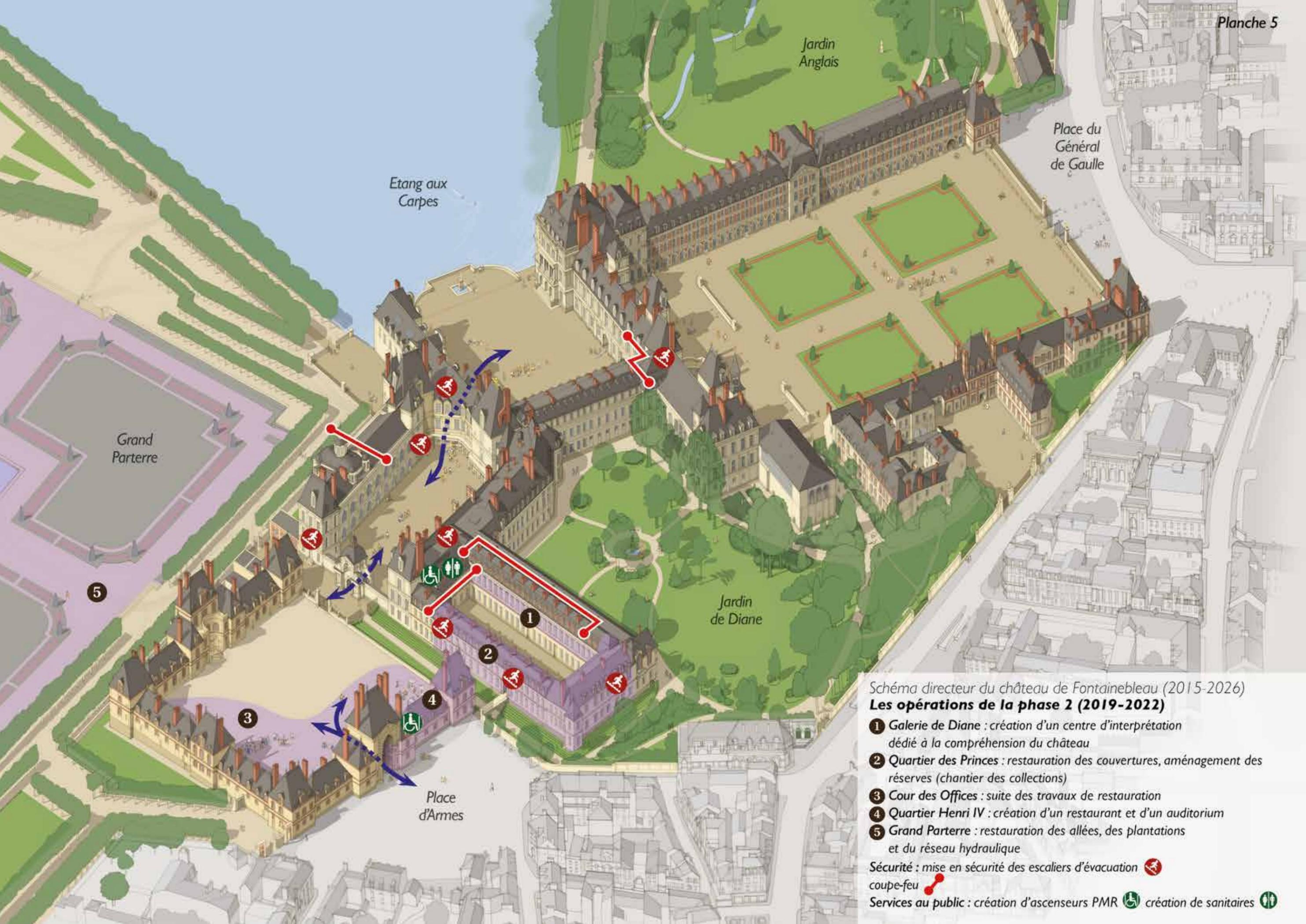


Schéma directeur du château de Fontainebleau (2015-2026)  
**Les opérations de la phase 2 (2019-2022)**

- ① Galerie de Diane : création d'un centre d'interprétation dédié à la compréhension du château
- ② Quartier des Princes : restauration des couvertures, aménagement des réserves (chantier des collections)
- ③ Cour des Offices : suite des travaux de restauration
- ④ Quartier Henri IV : création d'un restaurant et d'un auditorium
- ⑤ Grand Parterre : restauration des allées, des plantations et du réseau hydraulique

Sécurité : mise en sécurité des escaliers d'évacuation 

coupe-feu 

Services au public : création d'ascenseurs PMR  création de sanitaires 

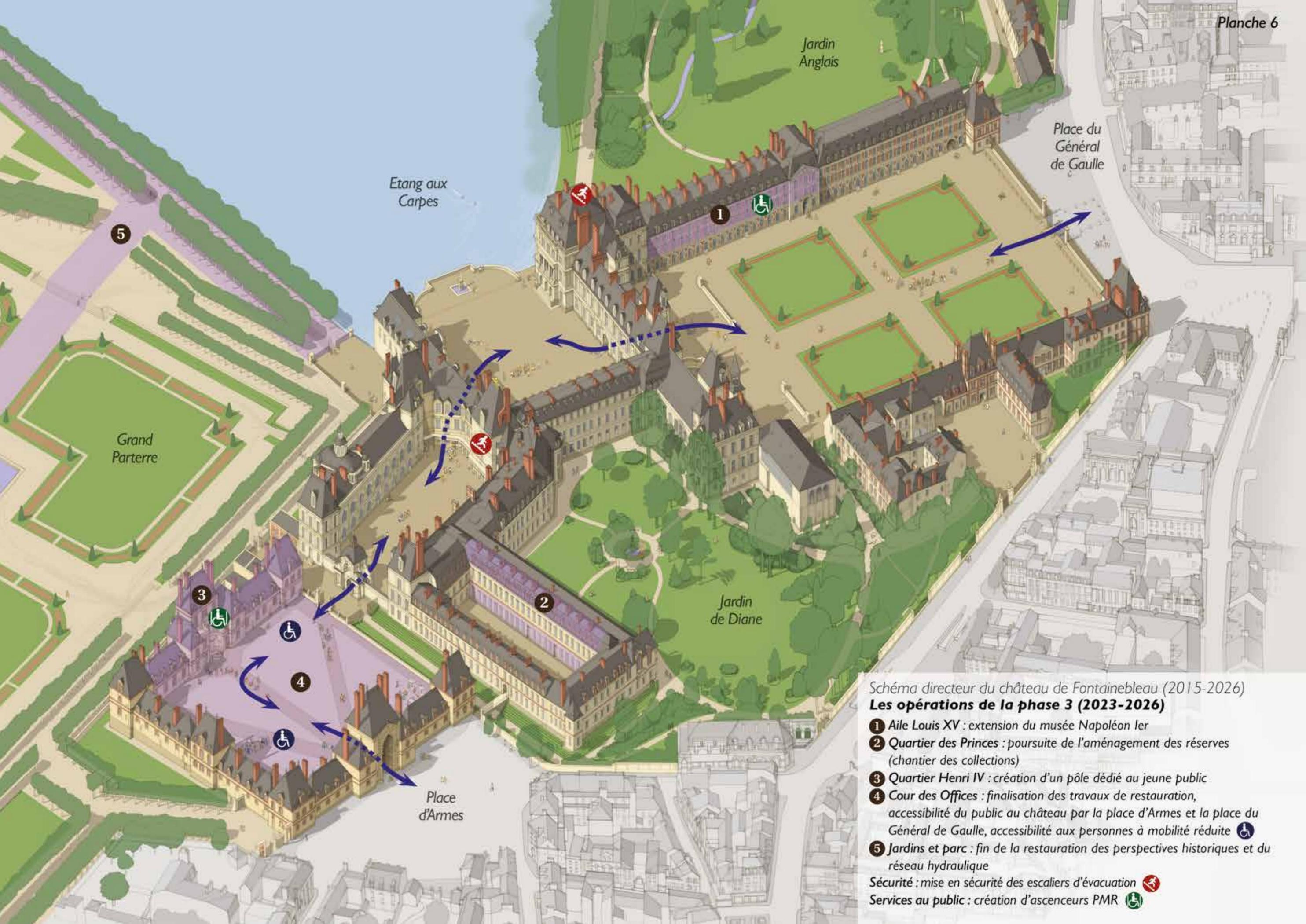
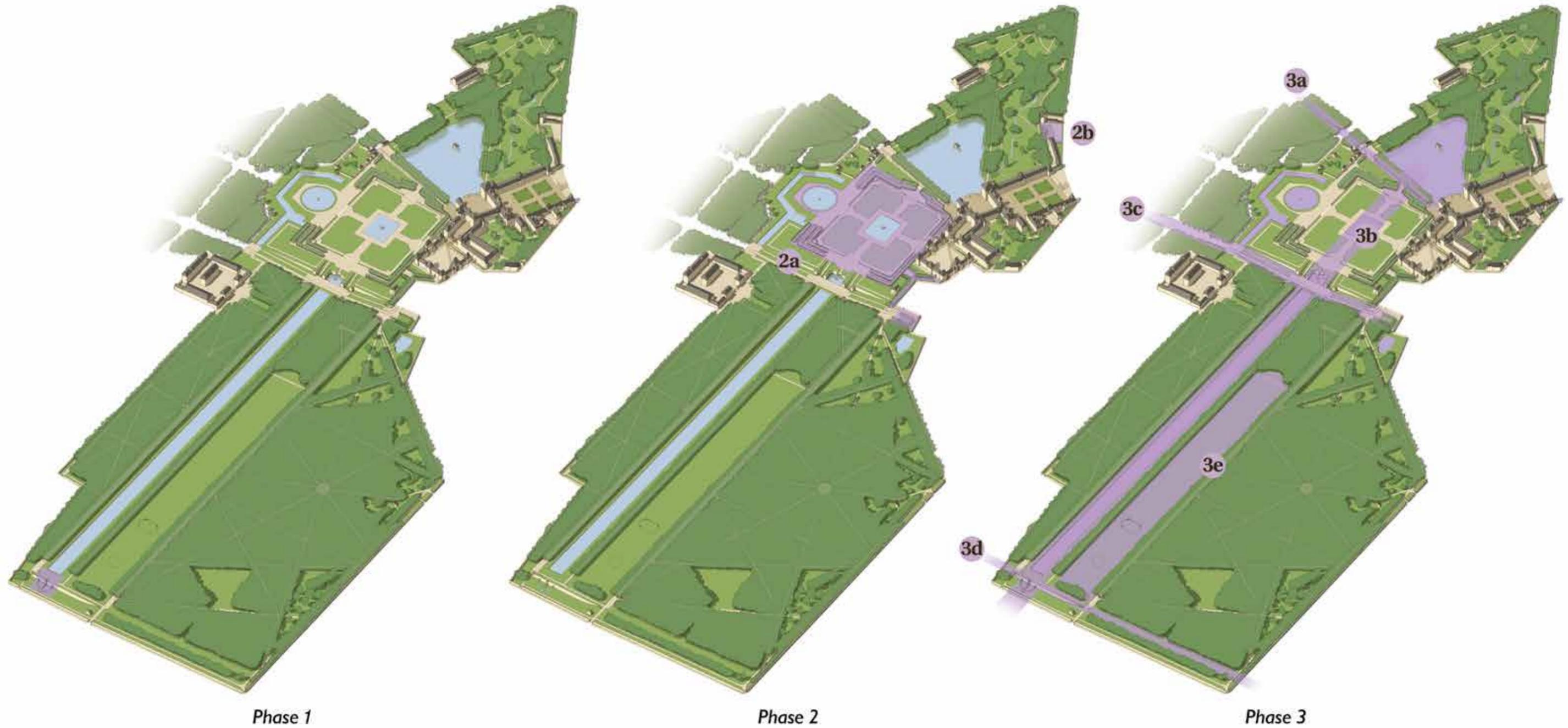


Schéma directeur du château de Fontainebleau (2015-2026)  
**Les opérations de la phase 3 (2023-2026)**

- ① Aile Louis XV : extension du musée Napoléon Ier
  - ② Quartier des Princes : poursuite de l'aménagement des réserves (chantier des collections)
  - ③ Quartier Henri IV : création d'un pôle dédié au jeune public
  - ④ Cour des Offices : finalisation des travaux de restauration, accessibilité du public au château par la place d'Armes et la place du Général de Gaulle, accessibilité aux personnes à mobilité réduite ♿
  - ⑤ Jardins et parc : fin de la restauration des perspectives historiques et du réseau hydraulique
- Sécurité : mise en sécurité des escaliers d'évacuation 🚫
- Services au public : création d'ascenseurs PMR ♿



Phase 1

Phase 2

Phase 3

Schéma directeur du château de Fontainebleau (2015-2026)

**Les jardins et le parc, phases 1, 2 et 3**

Phase 1 : restauration de l'exutoire du Grand Canal

Phase 2 : restauration du Grand Parterre (allées, plantations, réseau hydraulique) 2a réorganisation du pôle des jardins et aménagement d'un parc de stationnement 2b

Phase 3 : restauration des perspectives des jardins et du parc, restauration du réseau hydraulique 3a 3b 3c 3d et mise en valeur de la Grande Prairie 3e